

d'après les bruits qui circulent, la prochaine session pourrait commencer en janvier ou en mars.

L'hon. M. DOHERTY (ministre de la Justice): Il est impossible de dire à présent à quelle date la prochaine session sera convoquée. Nous ne pouvons prévoir les exigences de l'avenir.

M. LAPOINTE (Québec-Est): Ce ne sera pas avant l'année prochaine.

M. CAHILL: Le Gouvernement se propose-t-il d'acheter d'autres chemins de fer?

M. DENIS: Le Gouvernement a-t-il songé aux graves inconvénients que présente une session d'été, et a-t-il pris pour principe d'éviter, autant que possible, les sessions d'été à l'avenir?

L'hon. M. DOHERTY: Le Gouvernement comprend ces inconvénients-là et tient certainement, comme toute la députation en général, à éviter des inconvénients autant que possible.

M. MAHARG: Le leader de la Chambre ayant l'air d'hésiter à exprimer son opinion au sujet de la date de la convocation de la prochaine session, je demanderai si le Gouvernement a l'intention de convoquer cette session aussitôt que possible l'année prochaine, comme il en a été prié dans une requête signée par la représentation presque tout entière?

L'hon. M. DOHERTY: Nous n'avons pas reçu de requête dans ce sens, du moins il n'est pas de ma connaissance que nous en ayons reçu. Le Gouvernement tient à répondre, dans la mesure du possible, au désir de toute la représentation ou d'une partie quelconque de la députation; mais les honorables députés comprendront, sans doute, qu'il nous est impossible d'annoncer aujourd'hui la date pour laquelle la prochaine session sera convoquée.

#### CONFERENCE IMPERIALE SPECIALE.

M. LAPOINTE (Québec-Est): Puis-je demander si le Gouvernement a appris qu'on faisait des préparatifs en vue de la convocation de la conférence impériale spéciale qui devra étudier les relations constitutionnelles de l'empire?

L'hon. M. DOHERTY (ministre de la Justice): Je ne sache pas qu'on ait pris des mesures spéciales pour convoquer cette conférence.

M. LAPOINTE (Québec-Est): Ne vient-il pas que le Gouvernement conseille aux autorités britanniques de remettre la convocation de cette conférence jusqu'à ce

[M. Davis.]

qu'il y ait, à la tête des affaires de ce pays un gouvernement qui représente l'opinion publique?

M. L'ORATEUR: A l'ordre. L'honorable député abuse de son droit de demander un renseignement en débat de séance. S'il est une règle bien établie, c'est que la conduite du Gouvernement ne saurait en aucune cas être critiquée.

M. LAPOINTE (Québec-Est): C'est un simple conseil de ma part.

L'hon. M. DOHERTY: L'honorable député a fourni une raison des plus concluantes en faveur de la convocation, à bref délai, de cette conférence.

#### L'AMIRAL JELLCOE ET LA POLITIQUE NAVALE DU GOUVERNEMENT.

M. LAPOINTE (Québec-Est): Les journaux du matin annoncent que l'amiral Jellicoe a atteint les côtes du Canada et qu'on l'a invité à venir à Ottawa, conférer avec le Gouvernement au sujet de notre politique. Puis-je m'enquérir si le Gouvernement a ou non arrêté une politique navale et s'il se propose de la soumettre à l'approbation de l'amiral, ou si l'amiral viendra ou non ici, pour suggérer un programme naval? Nous avons, je pense, le droit d'être renseignés sur ce qu'on a l'intention de faire.

L'hon. M. DOHERTY (ministre de la Justice): Le Gouvernement canadien arrêtera la politique qui devra être adoptée et pour son approbation, le Gouvernement s'en remettra au Parlement canadien. L'avis d'un officier aussi distingué que l'amiral Jellicoe serait certainement apprécié par le Gouvernement et favorablement accueilli par lui, mais il incombe au gouvernement du Canada d'arrêter la politique à suivre, et c'est au Parlement du Canada à approuver cette politique.

M. LAPOINTE (Québec-Est): Dans ce cas, dois-je comprendre que le Gouvernement n'a réellement pas adopté de programme?

L'hon. M. DOHERTY: Dès qu'un tel programme aura été adopté, le Gouvernement sera heureux de le faire connaître au Parlement et au peuple canadien.

#### LA SANTE DU PREMIER MINISTRE.

L'hon. M. KING: J'aimerais dire au chef intérimaire du Gouvernement—l'occasion de le faire ne se présentera peut-être plus—que les honorables membres de la gauche, de concert, j'en suis certain,